

Les haies bocagères

éléments structurants des territoires

RÉINTRODUIRE LES HAIES EN RUPTURE DE PENTE

Février 2019

Objectifs

Préserver et maintenir les haies existantes.
Favoriser la réimplantation de nouvelles haies en démontrant leur rôle majeur dans la réduction des phénomènes d'inondation.
Transformer les pratiques.

Pourquoi est-ce important d'agir ?

Progressivement disparues, les haies en rupture de pente ont pourtant un rôle majeur dans le fonctionnement global du paysage bocager. Elles participent de façon significative à l'équilibre naturel des milieux, favorisent la qualité de l'eau, luttent contre l'érosion en stabilisant les sols, assurant ainsi une production stable et pérenne.

Prendre soin des haies existantes et en implanter de nouvelles sont des initiatives essentielles à une démarche réfléchie et durable pour notre environnement.



Le témoignage de...

Yves Gabory
DIRECTEUR DE MISSION BOCAGE

Les haies en rupture de pente sont primordiales au maintien d'un environnement équilibré.

Les haies en rupture de pente sont-elles en péril ?

À long terme, oui. Quand elles ne sont pas arrachées, elles sont souvent sans clôture et les animaux les dégradent en leur cœur. En l'espace de trente ans, nos campagnes ont été transformées par l'ouverture des terres agricoles. Le vent y est plus fréquent, plus fort, les pluies plus érosives et les chaleurs plus brûlantes pour les animaux et les plantes. Pour limiter ces phénomènes, les haies ont de nombreux avantages. Elles permettent aussi des pratiques plus rentables et respectueuses de notre environnement.

Quels sont les intérêts de ces haies ?

Elles fixent le sol durablement : des milliers de tonnes de terre sont maintenues en amont de chaque haie. Leurs racines sont des « drains » naturels qui aèrent les sols, absorbent l'eau et la filtrent. Les haies **améliorent la qualité de l'eau, limitent les risques d'inondations** et créent des **réserves d'eau** pour les périodes de sécheresse. En surface, ce sont des **brise-vent** très efficaces. **Leur ombrage** optimise la photosynthèse, réduit l'évapotranspiration des plantes et limite leurs brûlures. À grande échelle, leurs arbres, en attirant les nuages, favorisent la pluie. Enfin, la lignine du bois se décompose lentement et **enrichit le sol**, le maintenant vivant et dynamique. À noter aussi : il est essentiel que les haies soient constituées d'**essences locales**, afin d'assurer leur adaptation au territoire et leur croissance.

Ont-elles d'autres points forts ?

Oui, car au-delà de l'aide précieuse qu'elles fournissent aux cultures, elles sont un réel gisement de biodiversité. Elles abritent notamment les « auxiliaires de culture », comme la coccinelle, qui par leurs actions fonctionnelles, se substituent avantageusement aux pesticides. Elles sont aussi des réserves de bois de chauffe.

ZOOM SUR...

L'agroforesterie

La plantation d'alignements d'arbres à l'intérieur des parcelles permet d'enrichir le sol et de protéger les cultures. L'agroforesterie peut compléter utilement l'installation de haies, lorsque les surfaces des parcelles sont supérieures à 1 Ha.



Quelles actions sur le bassin versant ?

En 2018, l'EPTB a lancé un projet nommé « Plan de limitation des transferts de pollution » (PLTP), notamment financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Planifié sur trois ans, et situé sur le territoire de la Margerie, il a débuté par un état des lieux des haies existantes et une recherche d'antériorité. En partenariat avec Mission Bocage, ces éléments ont permis de mieux cerner les dynamiques et les freins à la mise en œuvre de la réimplantation de haies en rupture de pente. L'intérêt de cette action réside dans le rôle prépondérant qu'occupent les haies dans la limitation des transferts de pollution. Implantées perpendiculairement à la pente, elles favorisent l'infiltration par le système racinaire, limitant ainsi le risque de pollutions des cours d'eau. Ces mêmes racines ralentissent les écoulements d'eau et permettent la réduction des phénomènes d'inondation et l'érosion des terrains.

L'objectif de ce travail est de retrouver une densité bocagère cohérente qui, par l'action des haies, va permettre d'améliorer la qualité de l'eau tout en offrant à ce territoire tous les avantages d'un aménagement pérenne et réfléchi durablement.



Les haies en rupture de pente préservent le terrain des écoulements d'eau trop intenses, limitant ainsi le débordement des cours d'eau et les risques d'inondation.



L'absence de haies favorise la création de ravines dans le sol et accélère l'érosion des terrains. Il faut plusieurs décennies pour créer 1 kg de terre et quelques secondes pour qu'il finisse dans les fossés et les rivières.

RAPPEL

Financement et investissement

Différentes aides existent pour soutenir les agriculteurs dans leur projet d'implantation de haies. Elles varient selon les départements et les financeurs. La subvention couvre en moyenne de 30 % à 80 % du montant global.

La plantation de haies en rupture de pente est un investissement relativement léger au regard des nombreuses économies qu'elle engendre : le maintien de la terre sur la parcelle, de la fertilité et de l'eau stockée. Aussi, elle permet d'obtenir une ressource en énergie (bois de chauffe).

Tout savoir sur les haies : <https://missionbocage.fr/>

Comment installer et entretenir une haie ?

Pour optimiser les actions d'une haie en rupture de pente, il faut choisir des essences locales, des plants de qualité qui seront installés en multistrates, sur un sol correctement préparé avec un paillage en fibres naturelles. Les haies se plantent perpendiculairement à l'écoulement de l'eau. À terme, elles doivent être assez denses pour héberger le gibier tout en permettant à la faune de se réfugier dans leurs branches. Lorsque toutes ces conditions d'implantation sont respectées, l'entretien des haies ne s'effectuera que tous les 8 à 10 ans, avec une règle maîtresse : toujours laisser la haie pousser en hauteur pour éviter qu'elle ne s'étoffe trop sur les côtés.

Que puis-je faire à mon niveau ?

Collectivités territoriales :

- répertorier et éventuellement classer les haies de son territoire, notamment par le biais des documents d'urbanisme. Développer l'implantation de haies en bord de routes et/ou en rupture de pente, pour optimiser leur action de façon globale sur le paysage.

Particuliers :

- privilégier l'implantation de haies composées d'essences locales. Se faire aider dans son projet d'implantation par les structures compétentes.

Agriculteurs :

- s'informer auprès des organismes compétents (chambres d'agriculture, CPIE, EPTB Sèvre Nantaise, Mission Bocage, Office national des forêts, etc.) pour mener à bien l'implantation des haies en rupture de pente.

Avec le soutien financier de :



En savoir plus...

www.sevre-nantaise.com
Rubrique Les actions



Pour plus d'infos
scannez ce code avec
votre smartphone

